

**Compte rendu sommaire
de la séance du conseil communautaire
du 30 septembre 2025**

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Anne REAU

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, Mme Nicole BERRUE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Katia BAILLY, Mme Nicole BOILEAU, M. Jean-Noël MOINE, Mme Linda RAULT, M. Christophe BONNET, M. Sébastien DIFRANCESCHO (du point 3.4 au point 5.1), Mme Stéphanie HARS, M. Dominique THENAULT, Mme Gabrielle BREMOND, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, M. Lionel DUPLAIX, M. Didier BRAULT, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Denis TREMAULT, Mme Béatrice de RUYVER

Sennely : M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Philippe de DREUZY

POUVOIRS : M. Jean-Marie THEFFO à Mme Anne GABORIT, M. Stéphane CHOUIN à Mme Katia BAILLY, Mme Maryvonne PRUDHOMME à M. Sébastien DIFRANCESCHO (du point 3.4 au point 5.1), M. Jean-Marc CADET à M. Denis TREMAULT

ABSENTS EXCUSES : Mme Maryvonne PRUDHOMME, M. Sébastien DIFRANCESCHO (du point 1.1 au point 3.3)

Secrétaire de séance : Mme Katia BAILLY

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2025.

1 - FINANCES – MARCHES PUBLICS

1.1 Participation à l'opération Octobre Rose – versement d'une subvention

Vote favorable à l'unanimité pour :

ATTRIBUER une subvention de 1 600 € à l'association Sologn' en rose pour permettre l'organisation d'un événement dans le cadre de « Octobre Rose ».

1.2 Participation à l'opération « 40 ans du Circuit Ciné Sologne » – Versement d'une subvention

Vote favorable à l'unanimité pour :

ATTRIBUER une subvention de 1 300 € à l'association Union pour la culture Populaire en Sologne afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation en faveur de la promotion du cinéma dans les communes membres.

1.3 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Ménestreau-en-Villette

Vote favorable à l'unanimité pour :

ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Ménestreau-en-Villette en vue de participer au financement de l'éclairage public à hauteur de 30 000 € soit 48 %,

AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

1.4 Attribution de fonds de concours à la commune de Sennely

Vote favorable à l'unanimité pour :

ATTRIBUER un fonds de concours à la commune de Sennely en vue de participer au financement :

- De l'acquisition et l'installation d'un poêle à granulés dans le logement du gardien du camping à hauteur de 2 547 euros soit 50%
- Pour l'installation de meubles de rangement dans l'atelier municipal à hauteur de 2 175 euros soit 50%
- De l'achat et de la plantation d'arbustes et haies devant les conteneurs du SMICTOM à hauteur de 792.27 euros soit 50%
- De la pose d'un le dallage pour un conteneur à hauteur de 2 862.92 euros soit 50%

AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de communes des Portes de Sologne ou son représentant à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

1.5 Groupement de commandes relatif à la gestion de l'éclairage public

Vote favorable à l'unanimité pour :

ADHERER au groupement de commandes dont le coordinateur est la Communauté de Communes des Portes de Sologne

ACCEPTER les termes de la convention constitutive de groupement de commandes, annexée à la présente délibération

DESIGNER comme représentants de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

- Monsieur Jean-Paul Roche en qualité de Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne,
- Monsieur Sébastien DIFRANCESCHO en qualité de suppléant

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant :

- A signer la convention constitutive de groupement,
- A prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- A signer les modifications en cours d'exécution relative à la convention constitutive de groupement,
- A signer les marchés et toutes les pièces d'exécution afférentes résultant de la convention de groupement de commandes,
- A intervenir pour le compte de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

1.6 Régularisation des anomalies comptables issues des CCA : comptes 4551 et 4581

Depuis de nombreuses années, une anomalie ressort de façon systématique sur le budget principal de la Communauté de communes des Portes de Sologne sur le chapitre 45 (Opérations pour comptes de tiers). Il est nécessaire de régulariser ces comptes par l'enregistrement d'opérations non budgétaires sans incidence sur les résultats de la collectivité.

Vote favorable à l'unanimité pour :

AUTORISER Mme le comptable public à effectuer les opérations décrites ci-dessus,

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération

2 - SOCIAL

2.1 Convention de partenariat 2025 avec le Département relative au référencement pour l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA

Vote favorable à l'unanimité pour

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention RSA avec le Département dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3.1 Mobilité : approbation de la convention de mandat relative à l'organisation d'une procédure d'Appel à Initiatives Privées (AIP) pour le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du Schéma Directeur départemental (SDIRVE)

Vote favorable à l'unanimité pour :

- DONNER** mandat au Département du Loiret pour organiser la procédure d'Appel à Initiatives Privées pour le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques ;
- APPROUVER** la convention de mandat relative à l'organisation d'une procédure d'Appel à Initiatives Privées (AIP) pour le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques ;
- AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer la convention de mandat relative à l'organisation d'une procédure d'Appel à Initiatives Privées (AIP) pour le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques ainsi que l'ensemble des actes afférents à la présente délibération.

3.2 Mobilité : Adoption d'une Convention pour la mise à disposition de la Communauté de Communes d'une parcelle privée permettant l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

23 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Gabrielle BREMOND) pour :

- APPROUVER** les dispositions de la Convention pour la mise à disposition de la Communauté de Communes d'une parcelle privée permettant l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE) ;
- AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes afférents à la présente délibération.

3.3 Mobilité : Convention de financement relative à la réalisation d'une étude juridico-stratégique en vue de préfigurer les structures de gouvernance des SERM de l'Orléanais et de Touraine

Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER** les dispositions de la Convention de financement relative à la réalisation d'une étude juridico-stratégique en vue de préfigurer les structures de gouvernance des SERM de l'Orléanais et de Touraine, et notamment le paiement du montant de 500€ affecté au territoire de la Communauté de Communes des Portes de Sologne ;
- AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes afférents à la présente délibération.

3.4 109 Workplace : Evolution de la grille tarifaire

Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER** l'évolution de la grille tarifaire du 109 Workplace pour permettre l'ouverture d'un nouveau bureau dans la pépinière ;
- AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer l'ensemble des actes afférents à la présente délibération.

3.5 Adoption de la convention de partenariat entre le GERFA et la Communauté de Communes des Portes de Sologne

Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER** la convention de partenariat entre le GERFA et la Communauté de Communes des Portes de Sologne ;
- AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer l'ensemble des actes afférents à la présente délibération.

4 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4.1 Convention de servitudes avec ENEDIS pour l'implantation de réseaux électriques dans le cadre de l'installation photovoltaïque de la Société NEMROD

Vote favorable à l'unanimité pour :

AUTORISER ENEDIS a implanté ses réseaux électriques sur les parcelles section AV n°72 et 74 appartenant à la Communauté de Commune des Portes de Sologne

AUTORISER Monsieur Président, ou son représentant, à signer la convention de servitudes et tout document afférent à ce dossier

5 - RESSOURCES HUMAINES

5.1 Avenant n° 15 à la convention de mise à disposition d'agents communautaires auprès de la ville de La Ferté Saint-Aubin et du CCAS de la Ferté Saint Aubin et de mutualisation des services municipaux avec la Communauté de communes des Portes de Sologne

Vote favorable à l'unanimité pour :

APPROUVER l'avenant N° 15 à la convention de mise à disposition entre la commune de La Ferté Saint-Aubin et la Communauté de Communes des Portes de Sologne comme exposé ci-dessous,

1/ Mise à dispositions des services communaux de la Ville de la Ferté Saint-Aubin

Services de la ville de LFSA mis à disposition de la CCPS	Actuellement	Taux au 1er octobre 2025
Secrétariat général	30 %	30 %
Service Finances	25%	25%
Achats, Marchés Publics	25%	25%
Service informatique	20%	20%
Service des Affaires Scolaires	3 %	3 %
Direction des Sports	5 %	5 %
Direction des services techniques	7,5 %	7,5 %
Service RH	20 %	20 %
Service Entretien	2 %	2 %
Secrétariat MASS	5 %	5 %
Portage repas à domicile	25 %	25 %
Service Prévention des Risques professionnels	10 %	10 %
Service environnement	45 %	50 %
Revitalisation du territoire	10%	10 %

2/ Mise à disposition d'agents communautaires vers la Ville de la Ferté Saint-Aubin et le CCAS de La Ferté Saint-Aubin

Deux agents communautaires font l'objet de mises à dispositions individuelles auprès de la ville de la Ferté Saint-Aubin et CCAS de la Ferté Saint-Aubin. Ces mises à disposition modifiées en 2022 (qui font ensuite l'objet d'arrêtés individuels), restent inchangées :

Agent CCPS mis à disposition au CCAS	Actuellement
Assistant socio-éducatif (RSA)	70,00 %
Agent CCPS mis à disposition à la Ferté Saint-Aubin	Actuellement
Adjoint d'animation (Point Cyb)	45,00 %

3/ Mise à disposition d'agents communautaires vers la Ville de la Ferté Saint-Aubin

Services CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Actuellement	Taux au 1 ^{er} octobre 2025
Direction Générale (service commun)	70,00 %	70,00 %
Aménagement durable du territoire	10,00 %	10,00 %
Direction de l'Urbanisme	40,00%	40,00%
Service Droit du sol - Urbanisme	40,00%	10,00%

AUTORISER

Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents précités ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

6 - QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 5211-10 du CGCT1

- N°57/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'Amicale Pétanque de Ligny le Ribault
N°58/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'association de parents d'élèves Kdécoles à Chaon
N°59/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'école publique Le Bardon
N°60/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'école des sablons
N°61/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à la Maison des jeunes de la Courtille
N°62/2025 : Approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 du marché 23CC10 portant sur la mission d'assistance pour la mise en compatibilité du PLU de la commune de Jouy le Potier
N°63/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'école maternelle Jules Lenormand à St Jean de la Ruelle
N°64/2025 : Tarif Festival Cocorico électro du 11 au 13 juillet 2025
N°65/2025 : Convention d'accueil et d'enseignement de la natation des établissements scolaires hors CCPS (St Cyr en Val)
N°66/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube au Comité des Fêtes de La Ferté St-Aubin
N°67/2025 : Approbation et signature de la modification en cours d'exécution de la convention d'occupation du complexe aquatique entre la communauté de communes des Portes de Sologne et l'association Apnée au Cube pour l'année 2024-2025
N°68/2025 : Approbation et signature du contrat CC25012 relatif à l'hébergement, l'assistance et la maintenance annuelle du site internet www.lecube-lafertesaintaubin.fr
N°69/2025 : Approbation et signature du contrat CC25011 relatif à la fourniture de café pour le 109 Workplace des Portes de Sologne
N°70/2025 : Remise d'un lot d'entrées au Cube à l'association Happy Cancer à Chaumont sur Tharonne
N°71/2025 : Remise d'un lot d'entrées au comité des fêtes de La Ferté St-Aubin
N°72/2025 : Semaine découverte du 8 au 13 septembre 2025 pour toutes les activités proposées par le Cube
N°73/2025 : Approbation et signature du marché 25CC05 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voirie poids lourds en zone d'activités routes des Trays à la Ferté St-Aubin
N°74/2025 : Approbation et signature de la convention d'accueil 2025-2026 des résidents de l'IME Cigale au complexe aquatique Le Cube
N°75/2025 : Approbation et signature des conventions d'occupation de l'association sportive ESC Natation et Apnée au Cube

La Ferté Saint-Aubin, le 1^{er} octobre 2025

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

